ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968 8e CIRCONSCRIPTION



Camille VALLIN

Sénateur-Maire de Givors **Conseiller Général**

Candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

suppléant : André BOLLAND
ajusteur



Electrices, Electeurs,

L'EXTRAORDINAIRE mouvement de protestation qui a secoué tout le pays constitue la condamnation la plus catégorique qui soit du pouvoir gaulliste.

En dix ans, le régime de pouvoir personnel, au service des grandes banques et des monopoles industriels, a fait la preuve de son incapacité à résoudre les grands problèmes du pays : niveau de vie, réformes des structures de l'économie, réforme de l'enseignement.

Le mécontentement accumulé depuis dix ans a provoqué la grève de dix millions de travailleurs dont le pays aurait pu faire l'économie si gouvernement et grand patronat avaient satisfait avant, les revendications légitimes des travailleurs.

La politique gaulliste n'a pas épargné les paysans qui réclament la possibilité d'écouler leur production à des prix rémunérateurs et l'abandon d'une politique agricole néfaste. L'augmentation substantielle du pouvoir d'achat de millions de travailleurs ouvrira, pour les produits de l'agriculture, de nouveaux débouchés, comme elle sera bénéfique pour les commerçants, qui ont d'ailleurs le plus souvent soutenu les travailleurs en lutte.

Pour tenter de masquer l'échec total de leur politique, De Gaulle et Pompidou ont recours au vieux et grossier procédé des gouvernements en difficulté : ils inventent des menaces de « subversion » et brandissent l'épouvantail défraîchi de l'anticommunisme.

Mais chacun a pu apprécier au contraire la sagesse, le sang-froid, l'esprit de responsabilité de la classe ouvrière. Malgré la défaillance et l'impuissance de l'Etat, le pays a été ravitaillé ; l'eau, le gaz, l'électricité assurés. L'ordre le plus parfait a régné dans les usines occupées comme dans les manifestations ouvrières et les tentatives aventuristes d'éléments irresponsables et provocateurs manipulés par la police gaulliste ont été déjouées.

En refusant aux uns ce qui a été accordé aux autres, prolongeant ainsi inutilement les grèves, en menaçant d'avoir recours à « d'autres voies que le scrutin », en organisant des groupes factieux dits « d'action civique », le gouvernement est apparu comme le véritable fauteur de désordre.

NOUS appelons les travailleurs manuels et intellectuels, jeunes et vieux, hommes et femmes, à défendre les libertés démocratiques menacées par la dictature gaulliste, en faisant triompher une **démocratie authentique et neuve,** fondée sur **l'union de la classe ouvrière et des classes moyennes, sur l'union de toutes les victimes du pouvoir du capital.**

Il est possible aujourd'hui d'envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité de gauche, de former ensuite un gouvernement populaire et d'union démocratique avec participation communiste.

Plus le nombre de suffrages obtenus par les candidats communistes sera grand, plus il y aura de députés communistes à l'Assemblée Nationale et plus vite cette solution basée sur l'union des forces ouvrières et démocratiques triomphera.

Elle permettra à notre pays, dans l'ordre et le calme, de reprendre sa marche en avant dans la voie de l'expansion économique, qui profitera non aux privilégiés de la haute banque et de la grande industrie, mais à ceux qui produisent et distribuent les richesses : ouvriers, paysans, commerçants et artisans, à tous les travailleurs manuels et intellectuels.

Les nouvelles promesses gaullistes sur la « participation » comme les proclamations « anticapitalistes » ne sont que des slogans s'ajoutant à tous ceux développés par le pouvoir depuis 10 ans.

Les banques et la grande industrie savent parfaitement qu'elles n'ont rien à craindre d'un gouvernement présidé par l'ancien directeur général de la Banque Rostschild, alors qu'elles redoutent un gouvernement populaire qui nationaliserait les banques, les compagnies d'assurances, les grandes industries clés monopolisées, enlevant ainsi réellement leur toute puissance aux féodalités économiques et financières qui dominent le pays.

Pour sauvegarder et étendre les libertés démocratiques, promouvoir une démocratie authentique et le progrès social, nous vous appelons à voter massivement dès le premier tour de scrutin, pour

Camille VALLIN

C'est un élu du peuple, qui a fait largement ses preuves d'administrateur compétent, intègre, de son dévouement au bien public, et dont toute l'activité répond aux calomnies anticommunistes.

La Municipalité de Givors qu'il dirige depuis 1953 possède un bilan de réalisations remarquables et il n'est pas étonnant que 71 % d'électrices et d'électeurs givordins lui aient fait confiance aux élections municipales de 1965, contre 44 % en 1953.

Au Conseil Général, **Camille VALLIN** a été le défenseur ardent des masses laborieuses. On lui doit l'adoption du vœu de soutien aux travailleurs en lutte assorti d'un crédit d'aide de 100 millions d'A.F.

Luttant pour une aide plus importante de l'assemblée départementale aux communes et notamment aux communes rurales, son activité lui a valu d'être constamment réélu, au deuxième tour en 1945 et en 1949, puis dès le premier tour, avec des majorités accrues, en 1955, 1961 et 1967.

Au Sénat, depuis 1959, **Camille VALLIN** a acquis une grande autorité, notamment dans la défense des communes, de leur finances, de leurs libertés. Il est l'auteur de plusieurs propositions de loi qui opposent des solutions constructives et démocratiques aux projets anti-démocratiques du pouvoir gaulliste. Cette activité lui a valu d'être élu par le Congrès National des Maires, membre du Comité directeur de l'Association Nationale des Maires de France.

Telle est l'activité de **CAMILLE VALLIN, contrôleur des P.T.T., ancien combattant, ancien résistant, croix de guerre 39-45, délégué cantonal,** que le Parti communiste français présente à vos suffrages.
Il représentera dignement et efficacement la 8e circonscription à l'Assemblée Nationale.

Pour assurer la défaite du GAULLISME et la victoire de la DEMOCRATIE

Le 23 juin, pas d'abstention, massivement, votez

Camille VALLIN

Vu le candidat.

Le Comité électoral.

I. O. V.